



PLFSS 2025

**ANALYSES ET PROPOSITIONS DU SDI
AU NOM DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET
DIRIGEANTS DE TPE**

SOMMAIRE

.....

3

État des lieux des TPE

4

*Hausse des charges sur
les salaires*

5

Aide à l'apprentissage

6

*Nouvelles charges
potentielles à compter
de 2026*

7

*Augmenter le temps de
travail : une nécessité
vitale*



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir

Etat des lieux dans les TPE

Les constats :

- 88% des dirigeants de TPE découragés (Bilan 2024 des TPE - SDI).
- Plus de la moitié gagnent moins d'un SMIC pour 200h de travail/mois.
- 62% constatent une baisse de leur chiffre d'affaires en 2024.

Conséquences :

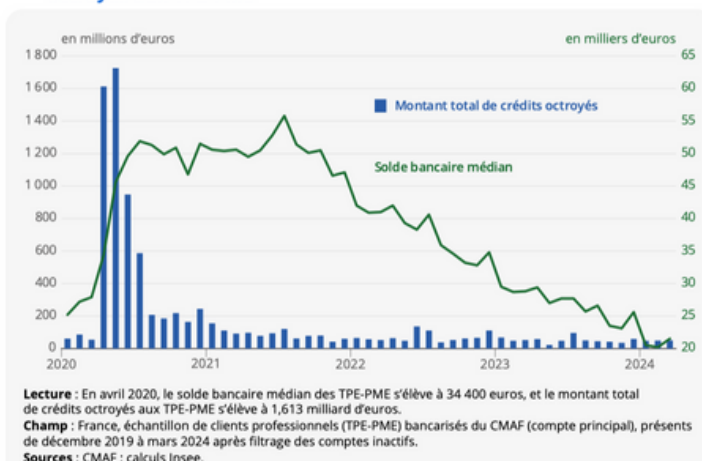
1- Des problématiques de trésorerie

- 1/4 des TPE présentent un solde de leur compte courant de +100€ contre +10.000€ en Mai 2020.
- Augmentation du nombre de jours à découvert / mois.

2 - 26% des TPE ont compressé leurs effectifs en 2024.

3 - Des défaillances et cessations volontaires d'activité au plus haut avec une forte accélération au T4 2024.

► 2. Évolution du solde bancaire médian et des montants totaux de crédits octroyés aux TPE-PME



Défaillances et cessations volontaires en 2024

- **66 422 défaillances** en 2024.
 - (dont 72% de liquidation judiciaire).
- **59% des liquidations judiciaires** => entreprises de plus de 6 ans.
- **+28% de défaillances** vs 2019
 - +39% pour les entreprises de 6 à 9 salariés
- **Secteurs les plus en souffrance** => bâtiment, réparation auto, hébergement, restauration
- **166.500 cessations volontaires d'activité (+9% comparé à 2023).**
Les structures entrepreneuriales concernées sont principalement des sociétés (SAS – SARL - 53,7%) situées en majorité dans les domaines du commerce et du bâtiment.

Hausse des charges sur les salaires

Constats

Le niveau des charges sur les salaires constitue le premier frein à l'embauche et à l'augmentation des rémunérations au sein des TPE.

Les bas salaires sont particulièrement concentrés au sein des TPE. Si 14,6% des salariés français sont au SMIC, **ce taux est de :**

- 24% en moyenne dans les TPE;
- Jusqu'à 40% dans les secteurs d'activité intensifs en main-d'œuvre (HCR, services à la personne, services aux entreprises, commerces alimentaires).

Annonces du Gouvernement

1- La baisse des allègements de charges sur les salaires

1,5 milliard d'euros.

2 - L'augmentation des complémentaires santé obligatoires ("mutuelles")

Le projet vise à taxer les complémentaires santé qui ont déjà annoncé qu'elles en répercuteraient les effets sur le coût de leurs contrats.

4 - L'augmentation des cotisations retraites

Le Premier ministre a annoncé "ouvrir les discussions" sur la réforme des retraites avec une exigence : trouver 50 milliards d'euros de recettes pour équilibrer les régimes.

Les organisations syndicales de salariés n'ont qu'une seule proposition : augmenter les cotisations patronales.

Propositions du SDI

1 - Revenir aux fondamentaux et conserver les allègements de charges sur les bas salaires au sein des TPE.

La politique de baisse initiée depuis 1993 a toujours ciblé les faibles rémunérations, voire les seules entreprises de moins de 10 salariés. L'élargissement des aides au salaires plus élevés (jusqu'à 2,5 SMIC puis 3,5 SMIC) est assez récente (2013, 2019 et 2022).

2 - Accompagner les hausses de salaires et de charges d'une hausse du temps de travail :

- porter la durée hebdomadaire légale du travail à 36h ou plus.

3 - Réformer le système des aides sociales (aide au logement, prime d'activité) pour que leur suppression ou leur baisse en cas d'augmentation du SMIC ne soit pas compensé par une hausse des charges pour leurs employeurs.

Selon la DREES, augmenter de 100€ le pouvoir d'achat d'un salarié coûte 442€ à l'employeur.

Aides à l'apprentissage

Constats

40% : Taux d'apprentis formés dans les entreprises de proximité.

70% : Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois à l'issue d'un contrat d'apprentissage.

Les contrats d'apprentissage ont connu une forte augmentation dans les études supérieures essentiellement en raison d'un effet d'aubaine pour les grandes entreprises.

Annonces du Gouvernement

Le gouvernement a partiellement pris en compte les propositions du SDI.

A ce stade, et sur une base initiale de 6000€ d'aide/apprenti en 2024, les aides à l'apprentissage sont répartis de la façon suivante :

- 5.000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés;
- 2.000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus.

Impact et ressenti de la mesure

Une forte baisse du nombre d'apprentis au sein des TPE, notamment sur les premiers niveaux de formation (CAP / BEP / Bac Pro) et donc sur la population étudiante le plus en besoin de formation pour accéder à l'emploi (Enquête Flash du SDI - octobre 2024).

43% des TPE **n'embaucheront pas ou plus**

44% des TPE **réduiront le nombre d'apprentis** au sein de leur entreprise

Propositions du SDI

Concentrer les aides sur les entreprises et les publics qui en ont le plus besoin, comme c'était le cas jusqu'en 2018 :

- Les renforcer sur les TPE (3 millions de professionnels);
- Les réserver aux formations de niveau Bac au plus.

Plus d'aides pour les TPE, c'est :

- Plus de contrats dans ces entreprises (*beaucoup ne prennent pas d'apprentis, car le coût reste trop élevé*) ;
- Une formation plus polyvalente et qualitative pour les jeunes.

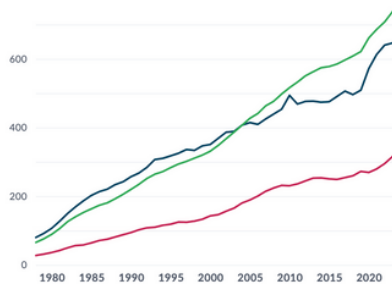
Ces propositions sont conformes aux constats et préconisations de la Cour des comptes de Janvier 2025.

Nouvelles charges potentielles à compter de 2026

Constats

Des dépenses de l'État et de protection sociale incontrôlées compensées par toujours plus de prélèvements obligatoires (Sources : *budget.gouv.fr* - Année 2023).

Evolution des dépenses des administrations publiques (hors crédits d'impôts)



Télécharger

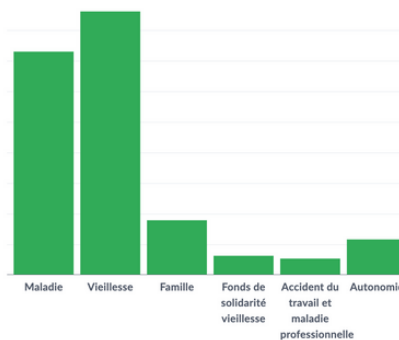
● ÉTAT ET ODAC ● ASSO ● APUL

en milliards d'€

Source INSEE 2023

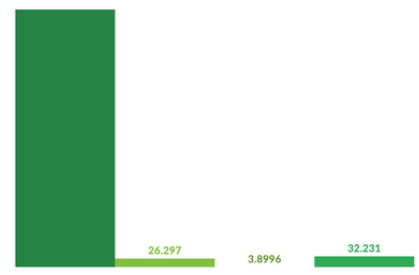
État et ODAC : État et Organismes Divers d'administration centrale
ASSO : Administrations de sécurité sociale
APUL : Administrations publiques locales

Répartition des dépenses des ASSO par risque (2023)



Maladie : 269Mds€
Vieillesse : 317Mds€

Recettes des administrations de sécurité sociale (en Md€)



Télécharger

● IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES ● RECETTE DE PRODUCTION
● REVENUS DE LA PROPRIÉTÉ
● AUTRES TRANSFERTS (DONT CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT)

Source INSEE 2024 et direction du Budget

en milliards d'€

Impôts et cotisations sociales : 686,6Mds€
dont 442,4Mds€ de cotisations sociales.

Annonces du Gouvernement

Comblent le déficit de la Sécurité sociale au moyen :

- d'une révision des allègements de charges patronales sur les salaires;
- d'une réflexion sur le coût de la santé;
- de la réouverture du dossier sur les retraites avec un objectif de 50Mds€ à trouver.

Les risques :

- une hausse générale des charges sur les salaires;
- une hausse des complémentaires santé;
- une hausse des cotisations patronales sur le volet "retraites".

Proposition du SDI

Le comblement des déficits par la création de richesses et donc par une augmentation du temps de travail (cf fiche dédiée).

Augmenter le temps de travail : une nécessité vitale

Constats

Le financement des dépenses sociales au sens large (maladie, retraite, dépendance, chômage, RSA, famille,...) essentiellement basé sur le travail, n'est plus supportable.

Les charges induites pénalisent l'ensemble de l'économie, en interne comme à l'international.

Sous réserve que nous souhaitons conserver notre modèle social actuel et donc poursuivre son financement sur les mêmes bases, il est impératif d'augmenter les recettes.

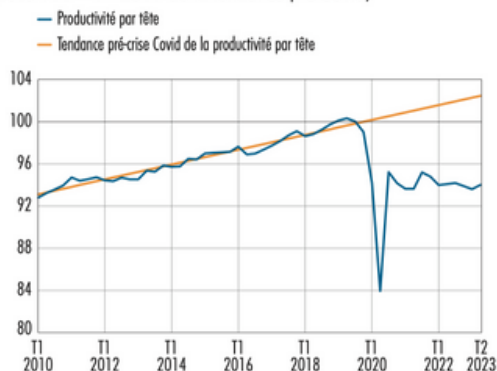
Celles-ci ne peuvent provenir d'une augmentation des charges sans contrepartie. Elles doivent accompagner une augmentation corrélative de la création de richesses.

Selon le ministre de l'économie : *"Si on avait le même taux d'emploi que l'Allemagne, la France n'aurait plus de déficit."*

La France souffre de 2 problèmes majeurs : un taux de productivité en baisse et un temps de travail nettement inférieur aux autres pays européens.

G1 Décrochage de la productivité du travail en France

(base 100 = T4 2019 de la tendance pré-Covid)

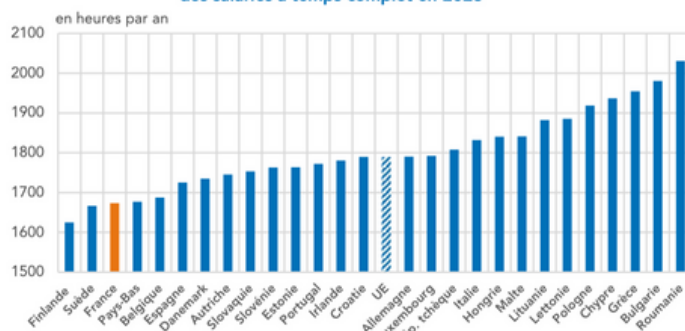


Champ : Productivité des salariés et non-salariés des branches marchandes.

Notes : La productivité du travail est définie comme le ratio de la valeur ajoutée en volume et de l'emploi total des branches marchandes. La tendance de productivité par tête pré-crise Covid est estimée à 0,7% par an sur la période 2010-2019.

Sources : Insee, Banque de France.

Durée effective annuelle moyenne de travail des salariés à temps complet en 2023



Source : enquête européenne sur la main d'œuvre, Eurostat, calculs Rexecode

© Rexecode

Proposition du SDI

Supprimer la référence aux 35H pour la durée hebdomadaire légale du temps de travail.

La demande des responsables de TPE n'est pas de faire travailler leurs salariés 7h/an de plus gratuitement. L'immense majorité souhaite les payer plus. Avec une contrepartie : plus de travail.

À titre d'exemple : augmenter la durée du travail de 30mn/semaine conduirait à 30Mds€/an de création de richesse en plus selon Rexecode.



Syndicat des Indépendants et des TPE

CONTACT

jean-guilhem.darre@sdi-pme.fr
06 16 33 46 45

clara.pellerin@sdi-pme.fr
06 16 33 46 33